

ARRÊTÉ
portant désignation des membres du jury
du concours interne de technicien-géomètre du corps des géomètres-cadastrateurs
des Finances publiques organisé au titre de l'année 2025
(admissibilité)

LE DIRECTEUR DE L'ÉCOLE NATIONALE DES FINANCES PUBLIQUES,

Vu l'arrêté du 22 février 2011 fixant les conditions d'organisation et la composition du jury des concours et examens professionnels de la Direction générale des Finances publiques ;

Vu l'arrêté du 19 mai 2011 fixant les règles d'organisation générale, la nature et le programme des épreuves des concours pour l'accès au grade de technicien-géomètre du corps des géomètres-cadastrateurs des Finances publiques modifié par l'arrêté du 15 janvier 2018 ;

ARRÊTE :

Article 1 : Sont désignés pour constituer le jury du concours interne de technicien géomètre du corps des géomètres-cadastrateurs des Finances publiques organisé au titre de l'année 2025 :

BOVET Alexis	Inspecteur principal des Finances publiques
FUSTEC Laurence	Géomètre des Finances publiques
GREZE Théo	Inspecteur des Finances publiques
HOLLEVILLE Fabien	Géomètre principal des Finances publiques
JEANNENOT Isabelle	Inspectrice des Finances publiques
LACOUTURE Marie-Florence	Inspectrice des Finances publiques
MOGNIAT-DUCLOS Teddy	Géomètre des Finances publiques
VERSTRAETE Isabelle	Géomètre principale des Finances publiques

Article 2 : François ROLLO, administrateur de l'État, est nommé en qualité de président du concours interne de technicien-géomètre du corps des géomètres-cadastrateurs des Finances publiques 2025.

Article 3 : Les dispositions du présent arrêté seront notifiées à qui de droit.

Fait à Noisy-le-Grand, le 2 décembre 2024,

Le directeur de l'École nationale des Finances publiques
Par procuration,


Laurence PÉROT
Administratrice de l'État